



Appel à communication :

« Regards interdisciplinaires sur l'adaptation de textes » (Gatineau, 30-31 mai 2019)

- ⇒ **Date et lieu du colloque : 30-31 mai 2019, Université du Québec en Outaouais (Gatineau, Québec, Canada)**
- ⇒ **Date limite des propositions : 25 février 2019**
- ⇒ **Organisatrices : Michèle Laliberté, Ph. D. et Marie-Josée Goulet, Ph. D.**

À l'ère de la mondialisation et de la circulation des productions écrites et multimédias à l'international, de plus en plus d'individus et d'entreprises se donnent comme mission d'accroître la diffusion des œuvres et des documents de tout acabit. Se faire comprendre par l'Autre, à l'ère numérique de surcroit, est devenu une préoccupation universelle. L'objectif de ce colloque est de susciter une prise en compte des dimensions culturelle et interdisciplinaire de l'adaptation de textes. En effet, celle-ci s'impose de façon différente selon les domaines, les situations et les cultures. Dès lors, le défi est double, car il faut négocier l'adaptation entre un contexte global et territorial.

La pertinence de ce colloque réside dans la mise en commun d'expertises complémentaires dans le but d'aborder un sujet propre à diverses disciplines. Pour certains, l'adaptation de textes est un processus de reterritorialisation du texte de départ (Brisset, 1986). D'autres la définissent comme une forme de naturalisation visant à produire le même effet que l'original (Santoyo, 1989). L'adaptation web, pour sa part, suppose la révision et la modification de l'ensemble des aspects communicationnels d'un document (Kavanagh, 2007). S'il peut être utile de dresser une typologie de l'adaptation de textes, nous devons tenir compte du fait qu'elle se moque bien de la sempiternelle fidélité absolue à l'original : dans tous les cas, elle sollicite la créativité du langagier, qu'il soit rédacteur ou traducteur. Cette activité est donc davantage de l'ordre de la recréation que de la traduction ou de la rédaction. Cependant, adaptation de textes ne saurait rimer avec liberté inconditionnelle. En effet, c'est l'existence de limites qui permet la définition d'un espace de l'adaptation et par là même, de l'activité rédactionnelle ou traduisante. Les règles servent de tremplin à la création au sein de limites préétablies.

Ce colloque interdisciplinaire invite des communications sur l'adaptation de textes, la tradadaptation ou la transcréation (depuis ou vers le français et l'anglais si le thème est la traduction) dans les domaines littéraire, artistique ou pragmatique :

Traduction et/ou adaptation cinématographique
Traduction et/ou adaptation théâtrale
Traduction et/ou adaptation de livres pour enfants
Traduction et/ou adaptation audiovisuelle
Traduction et/ou adaptation publicitaire
Traduction et/ou adaptation de logiciels
Vulgarisation de textes scientifiques ou techniques
Adaptation web
Localisation de jeux vidéo
Localisation web
Adaptation de textes traduits automatiquement
Narration transmédia
Rédaction et/ou adaptation selon les supports choisis
Rédaction et/ou adaptation selon les publics visés
Rédaction et/ou adaptation selon des contraintes éditoriales
Rédaction et/ou adaptation selon les niveaux de littératie
Etc.

Les propositions de communication (20 minutes) doivent inclure un titre, les noms des auteurs, leurs affiliations, un résumé (300 mots), une courte bibliographie et un CV synthétique (1 page, interligne double). Les propositions doivent être envoyées à la responsable

(michele.laliberte@uqo.ca) au plus tard le 25 février 2019.

Les propositions doivent énoncer clairement comment la recherche s'inscrit dans le thème du colloque.

Les réponses seront envoyées aux auteurs au plus tard le 12 mars 2019.

Contacts : Michèle Laliberté (michele.laliberte@uqo.ca) et Marie-Josée Goulet (marie-josee.goulet@uqo.ca)